

M. T. C. Douglas (Burnaby-Coquitlam): Monsieur l'Orateur, je voudrais poser deux questions complémentaires au secrétaire d'État aux Affaires extérieures. D'abord, un deuxième préalable à toute conférence pourrait-il être le retrait des troupes étrangères, notamment des troupes coréennes qui sont entrées au Sud-Vietnam? Deuxièmement, puis-je demander au ministre si le gouvernement canadien est entré en communication avec les coprésidents de la Conférence de Genève, soit les représentants de la Grande-Bretagne et de l'Union soviétique? Il semble logique que ces représentants parrainent une telle conférence. Et qu'ont-ils répondu?

L'hon. M. Martin: Monsieur l'Orateur, les 2,000 soldats coréens qui se trouvent au Sud Vietnam y sont sur l'invitation du gouvernement du Sud-Vietnam. Nous n'avons pas seulement communiqué avec les deux coprésidents et les États-Unis, mais nous avons aussi participé, par délégation, aux entretiens de Varsovie avec les autres pays également et notre ambassadeur s'est entretenu avec les autorités intéressées, à Moscou. L'objet de la discussion sur tous ces points était d'étudier la possibilité d'une entente qui aboutirait à l'arrêt des hostilités et à la mise en œuvre de ce que d'autres estimerait des conditions essentielles à la tenue de conférences sur la paix.

M. Douglas: Le ministre a peut-être oublié la deuxième partie de ma question. J'ai demandé quel accueil ont réservé à cette proposition les gouvernements de la Grande-Bretagne et de l'Union soviétique. Ces deux gouvernements sont-ils disposés à donner leur appui à une telle conférence et sont-ils disposés à inviter à y participer non seulement les puissances de l'accord de Genève, mais aussi les États-Unis?

L'hon. M. Martin: Monsieur l'Orateur, mon honorable ami comprend, j'en suis sûr, qu'il est impossible, dans une affaire aussi délicate, de répondre à ce genre de question. Le premier ministre de la Grande-Bretagne l'a dit avant-hier aux Communes britanniques.

M. R. N. Thompson (Red-Deer): Monsieur l'Orateur, ma question supplémentaire s'adresse au premier ministre. A propos du rapport dissident que le Canada, à titre de membre de la Commission d'armistice, a publié sur les agressions contre le Sud-Vietnam, le premier ministre commenterait-il les propos de M. Bruce Phillips dans le *Citizen* d'Ottawa d'hier, 10 mars, selon lesquels le premier ministre se montrerait très sévère sur l'attitude des États-Unis au Vietnam, mais

[L'hon. M. Martin.]

se garderait de le dire publiquement par crainte de représailles économiques américaines contre le Canada?

M. l'Orateur: L'honorable député n'ignore pas, j'en suis sûr, qu'en vertu du Règlement dont l'application est confiée à la présidence, on ne doit pas poser de questions sur l'exactitude des affirmations publiées dans un journal, ce qui est sûrement le but de la dernière interrogation.

M. H. W. Herridge (Kootenay-Ouest): Une question supplémentaire, monsieur l'Orateur.

M. Horner (Acadia): Comment peut-il y avoir une question supplémentaire lorsque la question est contraire au Règlement?

M. Herridge: Puisque le gouvernement, d'une part, appuie publiquement une politique qui avait l'approbation de M. Goldwater et qu'il est aussi en faveur d'une politique à laquelle pourrait souscrire la Voix des femmes, quand le ministre tirera-t-il la situation au clair, afin que nous ne soyons plus dans la confusion?

L'hon. M. Martin: Si je ne connaissais pas mon honorable ami, je dirais qu'il a connu mieux que moi l'ex-sénateur Goldwater. Mais je connais mon honorable ami et je ne crois pas que cela s'applique à lui autant que je l'aurais voulu. Tout ce que je puis lui dire, c'est que la Chambre est présentement saisie de l'un des plus graves problèmes internationaux actuels. Mon honorable ami peut facilement poser des questions demandant en apparence des réponses faciles. A titre de porte-parole du gouvernement sur un problème mettant en cause la défense du monde libre, la protection contre la guerre et toutes les difficultés que cela pose au Canada, le secrétaire d'État aux Affaires extérieures ne peut répondre qu'en homme responsable s'il veut s'acquitter de ses fonctions.

Le très hon. M. Diefenbaker: Maintenant que le ministre a reconnu officiellement la gravité de la situation et le danger sérieux qui menace le monde occidental, ne croit-il pas le moment venu de discuter de la question à la Chambre, afin qu'on puisse obtenir l'opinion de tous les députés, et non seulement celle des honorables vis-à-vis?

L'hon. M. Martin: Je suis convaincu que mon très honorable ami, qui voit ici, comme moi, une question très importante et qui a exprimé lundi des vues ne différant pas essentiellement des miennes et de celles du premier ministre, comprendra que, même si nous voulons toute liberté de discussion sur